



VILLE DE RIS-ORANGIS

Ris-Orangis,
Le 17 septembre 2014

Stéphane RAFFALLI

Maire
Conseiller général

**Aux habitants des Hameaux de la
Roche, de Grand-Bourg et du secteur
de la rue de Fromont**

S2014-467
CC

Madame, Monsieur,

Riverains des terrains des « établissements Longuet », vous avez pu constater l'installation au mois d'août d'un camp de Roms à proximité de votre domicile.

Illégal, insalubre et dangereux pour ses occupants, ce bidonville ne saurait être pérenne.

C'est pourquoi, j'ai souhaité, en lien direct avec le propriétaire du terrain, son démantèlement à brève échéance.

J'ai donc pris l'initiative de contacter le propriétaire et le Commissaire divisionnaire d'Evry dès le 11 août afin que les démarches visant à son démantèlement soient engagées dans les plus brefs délais dans le respect du droit.

Le propriétaire du site a saisi son avocat afin d'engager une procédure judiciaire en référé (procédure rapide) fondée sur le respect du droit de propriété et ce, en lien direct et permanent avec les agents de notre Police municipale.

Cette coopération active entre les différents acteurs ; propriétaire, services municipaux et services de l'Etat se poursuivra, jusqu'à l'enlèvement des abris de fortune, par un nettoyage et une sécurisation du site.

Je tenais à vous en informer personnellement des différentes démarches engagées et à vous assurer de ma détermination.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mon sincère dévouement.

Stéphane RAFFALLI



Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire